

Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans a mis en place pour ses salariés une crèche multi-accueil pouvant accueillir les enfants de 4 mois à 6 ans afin de prendre en compte les contraintes particulières des personnels hospitaliers liées à leurs horaires... Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans a mis en place pour ses salariés une crèche multi-accueil pouvant accueillir les enfants de 4 mois à 6 ans afin de prendre en compte les contraintes particulières des personnels hospitaliers liées à leurs horaires de travail. Pour pouvoir bénéficier de cet accueil périscolaire, les enfants sont scolarisés à l'école maternelle Jolibois qui se situe à l'immédiate proximité de l'Hôpital de La Source.

Des représentants des parents m'ont fait part de leur profond désaccord avec la décision qui a été récemment prise de ne plus accueillir à la crèche multi-accueil les enfants qui entrent en troisième année d'école maternelle. Ils m'ont également indiqué qu'il leur avait été dit qu' " un bilan sera réalisé annuellement afin de déterminer le maintien ou non de l'accueil périscolaire ", ce qui induit, pour eux, un doute quant à la pérennisation même de la crèche.

Cette décision m'apparaît préjudiciable pour les salariés concernés du CHRO à plusieurs titres. La crèche multi-accueil dispose en effet d'une amplitude horaire couvrant totalement le temps de travail des soignants de jour. Il sera, à l'évidence, difficile pour les parents concernés de trouver un mode de garde alternatif.

C'est pourquoi j'ai écrit au président du conseil d'administration du CHRO et au directeur général du CHRO pour solliciter un réexamen de cette décision et prendre en compte leur très vif souhait de voir rétabli l'accueil dans cette crèche de l'ensemble des enfants scolarisés à l'école Jolibois.

Thème : Textes sur Orléans